

URANIUM

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

placer avantageusement un jour la force motrice, le combustible.

Il ne s'agit pas en cela d'une somptueuse spéculation de l'esprit, mais d'une réalité, puisque on nous annonçait, ces jours derniers, la construction, en Ecosse, d'une première centrale atomique destinée à fournir la force à tout le nord de l'Angleterre.

Etant donné ces éblouissantes perspectives s'étonnera-t-on que l'uranium, ainsi que je le disais au début de ce reportage, ait pris le pas sur l'or dans la course aux richesses du sous-sol ?

500 FRANCS LE KILO !

Mais alors, direz-vous, le prix du minerai d'uranium doit être considérable.

Il n'est pas possible de donner les prix français, pour cette bonne raison qu'il n'y a pas, en France, de marché de l'uranium, l'Etat s'étant assuré le monopole de fait de ce métal.

Mais il est un pays où n'importe qui peut extraire du minerai d'uranium et le vendre à l'Etat : c'est l'Australie.

Or en Australie, en ce moment, la tonne de minerai brut à teneur de 3,50 pour cent (comme celui de Lachaux par exemple) se vend environ 20.000 francs la tonne et le minerai à teneur de 10 pour cent (comme celui de Saint-Priest) 500.000 francs la tonne.

On peut avoir une idée, d'après cela de ce que vaudrait la « journée » de mineur de la future mine de Saint-Priest quand il extraira deux ou trois wagonnets de minerai dans son après-midi.

(A suivre)